

LA ZONE FRANCHE URBAINE (ZFU)

Objectif de la formation

Analyser le dispositif économique lié à la ZFU, ses avantages fiscaux et sociaux exceptionnels et comprendre son opportunité en matière de création ou de développement des entreprises.

Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera en l'étude de la réglementation fiscale et sociale liée à la ZFU et analyser son intérêt sur un plan économique pour l'entreprise

Supports pédagogiques :

Les textes juridiques et fiscaux applicables.
Etudes de cas ou situations concrètes.
Résumés et transparents.

Nombre de Stagiaires : 15

Personnel visé : Cadres ou responsables financiers, juridiques ou comptables au sein des entreprises, chefs d'entreprise, artisans et commerçants, salariés futurs créateurs d'entreprise.

Durée de la session : 1 journée

Coût de la formation :

Intra : 1000 €. H.T./Jour
(Hors frais de déplacement et de séjour)

Inter : 450 € HT €/ jour

Animation :

Par des Consultants – Formateurs (Avocat spécialisé) assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

Programme indicatif

I / Introduction : l'environnement de la ZFU

- Philosophie du dispositif de la ZFU (un pacte politique, économique et social)
- Autres dispositifs d'aménagement du territoire.
- Autres mesures d'aides aux entreprises nouvelles ou aux entreprises (entreprises industrielles en difficultés)
- Crédits ou réduction d'impôt liés à la création d'entreprise.
- mesures en matière sociale liées à la création d'entreprise.
- Résultats et analyse économique de la ZFU : l'opinion des acteurs économiques et politiques.

II / Le Champ d'application de la ZFU :

- Délimitation géographique des ZFU.
- les différentes générations de ZFU.
- Régime fiscal des entreprises concernées : entreprises soumises à l'IR ou à l'impôt sur les sociétés.
- conditions d'application du dispositif ZFU : la PME, les activités éligibles.
- Entreprises concernées par le dispositif ZFU : la création, le transfert d'une entreprise, entreprises déjà implantées en ZFU.

III / Les avantages liés à la ZFU :

- exonération de charges sociales (salariés et entrepreneurs individuels).
- exonération d'impôts et autres avantages (impôts sur le revenu, impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle, taxe foncière, droits d'enregistrement).
- les bonnes utilisations de la ZFU.
- la ZFU, un risque fiscal ou social : réalité sur la question.